

Triez, recyclez, préservez la nature !

## Toutes les actualités en matière de DECHETERIES ...



Contact communication : 04 76 66 18 15  
[sandra.bonnin@paysvoironnais.com](mailto:sandra.bonnin@paysvoironnais.com)

### 1<sup>er</sup> juin : Les jours et horaires d'ouverture évoluent en déchèteries

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, les jours et horaires d'ouverture s'adaptent aux saisons et aux pratiques des habitants qui fréquentent les déchèteries : Les horaires sont donc désormais élargis en été et réduits en hiver.

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 31 octobre, les horaires seront les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives* Montferrat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

\*La déchèterie de Rives a changé ses jours d'ouverture : elle ouvre le mardi et jeudi au lieu du lundi et mercredi.

### Attention, la déchèterie de Rives change également de jours d'ouverture ...

Pour répondre à une attente des professionnels, à savoir pouvoir disposer d'un accès à une déchèterie tous les jours de la semaine dans ce secteur et ainsi, limiter les risques de dépôts sauvages, les jours d'ouverture de la déchèterie de Rives ont également changé.

Désormais, la déchèterie de Rives est ouverte **les mardis et jeudis après-midi ...** Si vous souhaitez évacuer vos déchets les lundis et mercredis après-midi, la déchèterie de Moirans est à votre disposition.

## Extension du contrôle d'accès à la déchèterie



Après un an de fonctionnement, 6082 usagers dont 5749 particuliers, ont pu tester le nouveau dispositif de contrôle d'accès à la déchèterie de La Buisse dont le bilan s'avère positif ...

Une circulation plus fluide sur les quais, un temps d'attente réduit avant d'accéder aux bennes, une amélioration de la sécurité des usagers et du personnel, une meilleure identification des professionnels venant déposer leurs déchets et donc des recettes supplémentaires ... ce système de contrôle par lecture de plaques minéralogiques a tout

bon ! Les élus ont donc souhaité étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du territoire. 3 sites seront donc équipés en 2015 : le 1<sup>er</sup> juin à Tullins, le 1<sup>er</sup> octobre à Rives, et le 1<sup>er</sup> décembre à Coublevie.

## Le contrôle d'accès, c'est quoi ?

L'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Leur ouverture sera permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Pour entrer, **le véhicule devra donc au préalable être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture des barrières**. Les particuliers entreront alors directement. Les professionnels devront renseigner sur une borne tactile le type de déchets majoritaire qu'ils vont déposer; une fois les renseignements validés, la deuxième barrière s'ouvrira.

## Combien ça coûte ?

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire. L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

## Pour s'inscrire :

- par mail : [inscription.decheterie@paysvoironnais.com](mailto:inscription.decheterie@paysvoironnais.com) , par courrier ou à l'accueil du centre Technique de Coublevie.
- Remise du formulaire et des documents en main propre sur la déchèterie concernée à partir du : **4 mai à Tullins**, 1<sup>er</sup> septembre à Rives et 2 novembre à Coublevie

Les usagers souhaitant s'inscrire, selon les 3 premières possibilités, peuvent transmettre les documents nécessaires dès maintenant.

**A noter : L'inscription est obligatoire et valable pour l'ensemble des sites équipés du contrôle d'accès. Il suffit donc de s'inscrire une seule fois. Ainsi, si vous êtes déjà inscrits à La Buisse, inutile de recommencer ... Cependant, il est important de ne pas oublier de signaler tout changement de véhicule au service concerné.**

**Pour tout savoir sur les documents à fournir, les modalités d'inscription : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) ou 0 800 508 892**

